

CONSEIL D'ADMINISTRATION de la SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

Procès-verbal de la réunion des

20 et 21 mars 2013 Ottawa (Ontario)

Membres du Conseil présents

Rémi Racine, président du Conseil

Hubert T. Lacroix, président-directeur général (points 1 à 8)

Vivian Bercovici

Edward Boyd

Peter D. Charbonneau (21 mars 2013, de 8 h 30 à 9 h 30)

George Cooper

Pierre Gingras

Marni Larkin

Terry Leier

Maureen McCaw

Patricia McIver

Brian Mitchell (points 1 à 7)

Membre du Conseil absent

Aucun

Également présents

Maryse Bertrand, vice-présidente, Services immobiliers, Services juridiques et avocate-

Stéphanie Duquette, chef de cabinet du président-directeur général

Tranquillo Marrocco, secrétaire général associé

Autres participants

Steven Guiton, vice-président et chef des Affaires réglementaires, Services technologiques aux médias et Affaires réglementaires (point 2; le 20 mars 2013)

Louis Lalande, vice-président principal, Services français (points 2 et 4)

Michael Mooney, vice-président et chef de la direction financière par intérim (point 2)

Kirstine Stewart, vice-présidente principale, Services anglais (points 2 et 4)

Raymond Judge, directeur, Ventes régionales, Diligent Board Member Services ■ (point 9)

Jennifer McGuire, directrice générale et rédactrice en chef, CBC News et Centres, Services anglais (point 4)

Neil McEneaney, directeur général, Finances et Stratégie, Services anglais (point 2)

Suzanne Moss, directrice, Budgétisation et Prévisions, Finances et Administration (point 2)

Lorraine St-Germain, directrice, Télécommunications, Services technologiques aux médias (point 8)

Benoit Villeneuve, directeur général, Finances et Planification stratégique, Services français (point 2)

Jerry Zubryckyj, directeur général, Centre des services partagés et Processus des immobilisations (point 2)

Ouverture de la séance

Le président du Conseil ouvre la séance à 11 h 30, le 20 mars 2013.

1. Huis clos et rapport du président-directeur général

Le Conseil rencontre le président-directeur général à huis clos pour discuter de plusieurs sujets. Aucun point à verser au procès-verbal n'est signalé au secrétaire général.

2. Budgets d'exploitation et d'immobilisations 2013-2014

Michael Mooney donne un aperçu des éléments suivants : les prévisions budgétaires, la situation financière de fin d'exercice, l'état d'avancement des mesures de compressions budgétaires, la réduction du nombre d'équivalents à temps plein (ETP), les hypothèses du budget au chapitre des revenus et des dépenses, les prévisions relatives aux flux de trésorerie, et les priorités stratégiques que partagent les Services français et les Services anglais. Il fait également un survol du processus d'évaluation des risques.

Kirstine Stewart et Louis Lalande fournissent un aperçu, pour leurs services respectifs, de l'environnement dans lequel ils évoluent, des difficultés et des réalisations qui ont marqué l'exercice 2012-2013, et de leurs plans pour l'exercice 2013-2014.

Michael Mooney fait le point sur les positions budgétaires nettes, sur les revenus publicitaires et sur les réserves pour chaque service, et les compare avec le plan établi et avec les résultats de l'industrie.

Neil McEneaney et Benoit Villeneuve offrent, pour leurs services respectifs, un aperçu des difficultés qu'ils ont surmontées au cours de l'exercice 2012-2013, des mesures qu'ils ont mises en œuvre pour composer avec la diminution des revenus, de leur budget d'exploitation pour l'exercice 2013-2014 et de leurs projections de revenus.

Michael Mooney passe en revue les budgets d'exploitation des services hors médias et les réserves engagées.

Les membres du Conseil posent des questions sur les conventions avec les EDR, les projections de revenus publicitaires et la vente d'actifs non essentiels pour compenser les frais d'exploitation, et demandent quel service est responsable des dépenses et des revenus liés aux Jeux olympiques et à d'autres événements sportifs internationaux majeurs. Ils demandent également des précisions sur les éléments suivants : les coûts liés aux indemnités de cessation d'emploi, le budget alloué à la formation, l'exploitation des chaînes spécialisées, les plateformes numériques, le marché de la publicité et les risques qui lui sont propres, la raison d'être et l'utilisation des crédits d'immobilisations, et les répercussions des positions budgétaires nettes prévues pour les trois prochaines années.

Steven Guiton explique le processus d'approbation des immobilisations et, avec Michael Mooney, donne un aperçu du budget d'immobilisations pour l'exercice 2013-2014.

Les membres du Conseil demandent des précisions sur la transmission de contenu par voie hertzienne, les coûts liés à la transmission par satellite, les principaux risques, le parc de véhicules, le remplacement des consoles de mise en ondes, les avantages du programme de dépenses en immobilisations pour la Maison de Radio-Canada, et le pourcentage de stations qui diffusent du contenu en haute définition.

Au nom du Conseil, Rémi Racine souligne les efforts déployés par la direction pour préparer et présenter le budget de la Société.

À 17 h 45, la réunion est ajournée jusqu'au 21 mars 2013, à 8 h 30.

2. Budgets d'exploitation et d'immobilisations 2013-2014 (suite)

Les membres du Conseil demandent des précisions sur les risques, les compromis, les principaux postes de dépenses et points de tension dans le budget, les risques relatifs aux revenus, les projets et les frais d'immobilisations qui seront reportés, l'urgence du projet de la Maison de Radio-Canada et la tendance en matière de position nette. Ils posent aussi des questions sur l'état d'avancement de notre mise à niveau à la haute définition en comparaison avec nos concurrents, l'ampleur de l'investissement requis dans les grilles horaires, le Fonds des médias du Canada, les autres options de production de revenus, la fidélisation des talents, la transaction Bell-Astral, les répercussions et les risques associés à la diffusion des matchs de hockey, les avantages d'avoir notre propre fonds de programmation, la collaboration entre les Services français et les Services anglais, les producteurs indépendants et nos concurrents.

Sur une proposition dûment appuyée, IL EST RÉSOLU d'approuver les budgets d'exploitation et d'immobilisations 2013-2013, et d'autoriser l'Équipe de la haute direction à appliquer les mesures prévues dans ces budgets.

Les membres du Conseil soulignent le travail de Michael Mooney à titre de chef de la direction financière par intérim, et du personnel qui a préparé les documents budgétaires.

3. Adoption de procès-verbal

Sur une proposition dûment appuyée, IL EST RÉSOLU d'approuver le procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 21 février 2013.

2013-03-20/21 Conseil d'administration Page 3 de 7

4. Stratégie à l'égard des Autochtones

Kirstine Stewart, Louis Lalande et Jennifer McGuire font le point sur l'engagement de CBC/Radio-Canada de diffuser du contenu autochtone, sur notre stratégie et nos plans pour respecter cet engagement, sur l'auditoire visé et les principes directeurs de la stratégie, de même que sur les initiatives en cours et les prochaines étapes.

Les membres du Conseil posent des questions sur les éléments suivants : la programmation autochtone, les langues des contenus diffusés, les communautés autochtones d'expression anglaise du Québec, la collaboration entre les Services français et les Services anglais relativement au contenu autochtone, les questions sur la programmation autochtone qui ont été posées aux audiences du CRTC pour le renouvellement de nos licences, le budget de la stratégie et de la programmation autochtone, le mode de transmission du contenu aux communautés autochtones, l'engagement des communautés, l'acquisition de talents, et l'information communiquée aux parlementaires et aux représentants du gouvernement.

5. Comité des ressources humaines et de la gouvernance

a) Stratégie de rémunération pour 2013-2015 et budgets de planification des salaires de base pour 2013

Ted Boyd donne un aperçu du contexte et des éléments décisionnels clés entourant les rajustements proposés à la structure des salaires de base des cadres, des employés de confiance et des employés représentés par l'APS, et des raisons les justifiant.

Sur la recommandation du Comité des ressources humaines et de la gouvernance, **IL EST RÉSOLU** d'approuver la stratégie de rémunération pour 2013-2015 et les budgets de planification des salaires de base pour 2013.

e) Révision des salaires - Guilde canadienne des médias (GCM)

Ted Boyd explique les raisons justifiant la hausse salariale proposée.

Sur la recommandation du Comité des ressources humaines et de la gouvernance, **IL EST RÉSOLU** d'approuver la hausse salariale proposée pour les membres de la GCM, avec prise d'effet le 1^{er} avril 2013.

b) Mandat du Comité des infrastructures

Ted Boyd donne un aperçu des éléments décisionnels clés.

Les membres du Conseil s'informent des types de transactions que pourrait examiner le Comité et discutent du processus d'approbation.

Sur la recommandation du Comité des ressources humaines et de la gouvernance, **IL EST RÉSOLU** de mettre fin au mandat du Comité de l'immobilier et d'approuver le *Mandat du Comité des infrastructures*, avec les modifications apportées lors de la réunion.

f) Formation des administrateurs

Ted Boyd présente les sujets et les conférenciers suggérés par le Comité.

Les membres du Conseil suggèrent l'ajout de notions de base sur l'environnement juridique, notamment sur la législation relative au travail.

d) Rémunération des administrateurs

Ted Boyd et Rémi Racine offrent un sommaire des discussions et des recommandations du Comité à cet égard, qui propose principalement qu'une ébauche des amendements des règlements administratifs soit présentée à la prochaine réunion. Ces amendements porteront sur : (1) de nouvelles indemnités journalières qui tiennent compte du taux d'inflation depuis 2001; (2) des augmentations annuelles qui soient automatiquement calquées sur le taux annuel d'inflation (en fonction de l'indice des prix à la consommation); et (3) un barème des tarifs simplifié.

Les membres du Conseil appuient les recommandations et l'approche du Comité.

c) Composition des comités

Rémi Racine explique la nature des changements proposés à la composition des comités et les raisons justifiant ces changements.

Sur la recommandation du Comité des ressources humaines et de la gouvernance, IL EST RÉSOLU que la composition des comités soit la suivante, avec prise d'effet le 22 mars 2013 :

Comité de vérification :

Peter Charbonneau (président), Terry Leier, Maureen McCaw, Patricia McIver et Brian Mitchell.

Comité des infrastructures :

Rémi Racine (président), Ted Boyd, Pierre Gingras, Marni Larkin et, jusqu'à la fin des discussions en cours sur le projet de la Maison de Radio-Canada, Brian Mitchell et Patricia McIver.

Comité des ressources humaines et de la gouvernance :

Ted Boyd (président), Vivian Bercovici, George Cooper, Marni Larkin et Rémi Racine.

Comité de planification stratégique :

Ted Boyd (président), Peter Charbonneau, Maureen McCaw et Rémi Racine.

6. Rapport du Comité de l'immobilier

Rémi Racine indique que les discussions du Comité à propos du projet de la Maison de Radio-Canada sont toujours en cours.

7. Rapport du Comité de planification stratégique

Ce point a été reporté.

8. Contrat avec Bell Canada pour de l'équipement réseau

Steven Guiton et Lorraine St-Germain donnent un aperçu de la nature et des modalités du contrat proposé, du processus de sélection appliqué et de l'utilisation qui sera faite de l'équipement en question.

Les membres du Conseil demandent des précisions sur les autres soumissionnaires.

Sur une proposition dûment appuyée, IL EST RÉSOLU QUE le président-directeur général ou le vice-président et chef des Affaires réglementaires, de concert avec le vice-président et chef de la direction financière, ou leur délégué respectif, soient autorisés à faire tout le nécessaire pour négocier, conclure et signer une entente avec Bell Canada pour la fourniture d'équipement réseau et la prestation des services de maintenance et de soutien connexes, essentiellement sur la base des conditions présentées.

9. Formation

a) Nouveau portail du Conseil

Tranquillo Marrocco explique les raisons justifiant le passage à un nouveau portail, le processus de sélection appliqué et le calendrier du déploiement de ce nouvel outil.

Raymond Judge fait ensuite la démonstration des options de l'outil.

Les membres du Conseil posent des questions sur l'accès aux documents antérieurs du Conseil, sur la possibilité d'imprimer des documents et sur le matériel de référence.

10. Autres points

Néant

11. Huis clos (administrateurs indépendants)

Le Conseil se réunit à huis clos pour discuter de diverses questions. À l'issue du huis clos, les points suivants sont communiqués au secrétaire général pour qu'ils figurent au procèsverbal : les discussions du Conseil sur l'ampleur des réserves à inclure aux prochains budgets, la décision de reporter certaines dépenses en immobilisations à l'exercice 2014-2015, l'objectif d'établir – à l'avenir – des budgets viables sans toucher aux grilles horaires et à la qualité de la programmation diffusée à notre antenne, ainsi que l'utilisation du produit de la vente future d'actifs pour financer les dépenses en immobilisation.

.evée de la séance	
La séance est levée à 14 h 15.	
	Président du Conseil
	Secrétaire

2013-03-20/21 Conseil d'administration Page 7 de 7